



Signature d'un protocole de coopération avec l'OMD (P.4)

EDITORIAL

Le ministère des Finances (MDF) élabore actuellement une nouvelle vision et une stratégie de communication ayant pour but la relance du processus de réforme et de développement de l'administration financière; ceci vise aussi à promouvoir une stabilité économique et financière qui constitue l'un des piliers de l'équilibre social. Dans ce cadre, le MDF a défini des objectifs précis parmi lesquels figure la relance du dialogue national qui jettera les fondements

d'un nouveau contrat social et économique parmi les différentes parties prenantes et qui se basera sur l'interactivité avec tous les secteurs. Le MDF a déjà entamé une série d'activités visant à promouvoir ce dialogue et à améliorer le service au citoyen.

A la rencontre du secteur privé

Le dernier semestre de l'année 2005 a été marqué par la relance du dialogue avec différentes parties de la société civile et économique, sous le thème "après le dialogue,

l'interactivité", l'objectif étant de jeter la lumière sur les problèmes rencontrés par les citoyens dans leur relation avec le MDF et d'essayer de les résoudre.

Le MDF a dans ce cadre relancé les réunions des comités paritaires de consultation comprenant des représentants du secteur économique. Ces réunions ont permis d'entamer des discussions autour de thèmes essentiels pour les diverses parties prenantes, de traiter des problèmes en question et d'essayer de leur trouver des solutions. Le MDF s'est également adressé aux organisations non gouvernementales, où un atelier de travail a été organisé pour traiter des droits et obligations des ONG en matière de fiscalité. Le MDF n'a pas oublié les syndicats avec lesquels il a tenu de nombreuses réunions afin de lancer un programme de coopération pour proposer des solutions aux problèmes rencontrés et faciliter les procédures administratives. (revoir p.5)

Une nouvelle approche a été adoptée par le ministère en 2005

SOMMAIRE

Editorial Formation

- Les nouveaux contrôleurs adjoints à la direction des Douanes entament leurs premières sessions de formation à l'IDF.

- Calendrier des activités de formation pour l'année 2006 (p.1)

- Nouveau programme de formation des contrôleurs concernant les compagnies d'assurance (p.2)

Partenaires de Formation

- Renforcer la coopération libano-française (p.2)

- Ateliers de travail pour "évaluer les

besoins en formation et la formation" (p.2)

- Coordination de la coopération technique à travers l'ADETEF (p.2)

- Dix ans depuis la création de l'IDF: une occasion de mettre en place une vision stratégique (p.3)

- La formation du formateur au ministère jordanien des Finances: une coopération libano-française (p.4)

- L'OMD adopte Beyrouth (l'IDF) comme siège pour son centre de formation douanière pour la région MENA. (p.4)

Nouvelles du Ministère

- Les comités paritaires de consultation: une coopération entre le ministère des Finances et le secteur privé (p.5)

- Le ministère des Finances discute avec les organismes économiques... (p.5)

- Le ministère des Finances élargit la série de comités paritaires de consultation pour atteindre les syndicats des professions libérales (p.6)

- Du nouveau au Bureau régional du Mont Liban (p.6)

Projets Nouveaux

- Comment améliorer le service aux contribuables? (p.7)

En Bref

Bibliothèque des Finances

- Une participation particulière du ministère des Finances au Salon du Livre

- La Bibliothèque des Finances, à la mémoire de Bassel Fuleihan (p.10)

pour renforcer l'ouverture aux différents secteurs; elle se traduit par la formation des parties concernées sur les thèmes financiers et fiscaux. Cette expérience s'inscrit dans le cadre des services de sensibilisation avancés, par l'Institut des Finances, aux parties intéressées, les dernières étant les hôpitaux privés. En effet, l'IDF a lancé en janvier 2006 un programme de formation sur les questions fiscales destiné aux agents financiers et comptables des hôpitaux privés.

Priorité du MDF: le service au citoyen

Pour renforcer la relation avec les citoyens. le MDF a instauré des centres de services aux citoyens visant à faciliter les procédures entreprises avec l'administration financière, parmi lesquels figure le département des grands contribuables (LTO) et les centres de services des départements des fonds bâtis, de l'impôt sur le revenu et du droit de succession de Beyrouth et du Mont-Liban.

Le MDF a également créé des comités administratifs composés d'agents des différentes directions du ministère qui se réunissent périodiquement afin d'unifier les pratiques et de trancher certaines questions et de tisser les liens de communication interne et d'améliorer la communication externe.

Toujours dans une perspective de service, le MDF a finalisé le code des procédures fiscales qui vise à simplifier les formalités et à clarifier les procédures à suivre par les contribuables. De même, ce code facilitera le contrôle sur les opérations financières. Cette approche se base sur la promotion de l'économie et la création d'un environnement d'opportunités plus favorable aux investissements, vu les limites actuelles de l'économie libanaise.

Le MDF a lancé une campagne télévisée portant aux citoyens les messages prioritaires, dans un effort de sensibilisation et d'information financière et fiscale visant à faciliter les formalités en cours avec le ministère. Cette expérience se poursuivra au cours de l'année 2006 suivant un plan de communication bien précis, qui déterminera les messages adressés au grand public. Les défis restent nombreux, surtout que la communication et le service au contribuable nécessitent de bonnes bases pour garantir une bonne efficacité et une productivité. Cette nouvelle phase reposera donc principalement sur une bonne relation entre le fonctionnaire et le citoyen à travers un changement de la mentalité, basé sur le partenariat et la responsabilisation pour un meilleur avenir du pays. De même, parmi les priorités fixées, figurent l'importance de la diffusion de l'information fiscale et de la citoyenneté qui seront soulignées, ainsi que la vigilance dans les dépenses de l'argent public et de son efficacité, ce qui garantit l'édification d'un ministère de l'avenir, et constitue un des piliers de la bonne gouvernance.

Jihad Azour
Ministre des Finances

Les nouveaux contrôleurs adjoints à la direction des Douanes entament leurs premières sessions de formation à l'IDF



Le 29 novembre 2005, l'IDF a inauguré son programme de formation intensive comprenant 73 contrôleurs adjoints à la direction des Douanes. Outre les discours de bienvenue et d'annonce du programme, la cérémonie d'ouverture a inclus un discours du ministre des Finances, Dr Jihad Azour, et un autre prononcé par le directeur général des Douanes, le Général Assaad Ghanem. Dans son discours, M. Ghanem a invité les nouveaux employés à s'armer de culture, de connaissance, de bonne volonté et d'honnêteté dans leur travail. Il leur a de même communiqué les directives nécessaires, insistant sur l'importance du service du citoyen comme étant la cible principale de la fonction publique. M. Azour a, pour sa part, félicité les fonctionnaires pour leur réussite dans la fonction publique et a souhaité que ces derniers soient à la hauteur de la responsabilité qui leur a été confiée dans les différents postes attribués. Il leur a de même conseillé de tirer profit de ces sessions de formation, car leur performance quotidienne au cours des sessions aura un impact essentiel sur leur avenir professionnel.

Ce programme de formation s'étend sur une période de 3 mois (soit 245 heures de formation) pendant lesquelles les participants approfondiront leur connaissance dans les matières suivantes: organisation et fonction du ministère des Finances, sujets douaniers spécialisés, culture financière, juridique et économique, programmes informatiques, langues; au cours

des sessions des recherches, des rapports et des visites sur le terrain sont également prévus.

L'IDF avait également organisé en parallèle à ce programme trois sessions de formation autour de "la législation européenne et la réglementation nationale", "le contrôle des Douanes" et "la lutte contre la contrefaçon". Ces 3 sessions se sont déroulées du 14 au 20 novembre et ont visé à promouvoir la connaissance des participants et à leur permettre l'accès à l'expérience française. ■

Les nouveaux contrôleurs adjoints: une diversité qui soulève des défis



Pour la première fois, l'IDF a accueilli un nombre de jeunes gens venus d'horizons variés, rongés par l'inquiétude face à un nouvel emploi. Leurs spécialisations étaient différentes, voire opposées: titulaires de diplômes en gestion, électronique, droit, littérature anglaise, sciences physiques, chimie, études bancaires, éducation, art décoratif, études infirmières, architecture, sciences informatiques ...

Ces jeunes sont venus à l'IDF après avoir passé avec succès l'examen du Conseil de la fonction publique pour le poste de contrôleurs adjoints à la direction des Douanes, auquel des milliers de concurrents ont participé, surtout qu'il suffisait d'avoir le baccalauréat ou une équivalence pour être éligible.

Ils sont venus à l'IDF après avoir passé deux mois à l'Ecole Nationale d'Administration pour une session d'orientation intensive à la fin de laquelle ils ont subi un test écrit.

Ils sont venus à l'IDF ambitieux de commencer leur vie professionnelle mais en même temps anxieux et sceptiques sur la capacité du ministère des Finances à satisfaire leurs ambitions, à dissiper leurs doutes, et à leur éclairer les voies du futur.

L'équipe de l'IDF déploie actuellement tous ses efforts afin de trouver un langage commun à tous ces employés, d'unifier leurs buts, de les convaincre à travers une méthode de formation différente de l'apprentissage académique, de leur expliquer un mécanisme d'évaluation différent de celui des examens, de les aider à s'adapter à leurs nouvelles tâches et leur simplifier l'étape de transition par laquelle passe la direction des Douanes dans son acheminement vers la réalisation de la vision de réforme et de modernisation,

de les aider à comprendre leurs rôles en tant qu'élément innovateur et à porter le flambeau du changement. Maintes interrogations traversent les esprits de l'équipe au sujet de ces jeunes nouveaux fonctionnaires: jusqu'à quand le chômage des jeunes diplômés et leur disposition à remplir un poste indépendamment de leur spécialisation? Jusqu'à quand l'idée de poste "fixe" et "lucrative" aux Douanes? Quand est-ce les lois et les règlements qui régissent l'entrée des jeunes au secteur public seront-ils modernisés? Comment profiter des capacités des jeunes et les orienter pour la construction d'un avenir professionnel et non pas pour remplir un poste traditionnel de routine?

Malgré tous ces doutes, nous devons profiter de cette expérience et aider la direction des Douanes et l'IDF à soulever ces défis. ■

Jinane Doueïhi, responsable pédagogique (IDF)

Calendrier des activités de formation pour l'année 2006



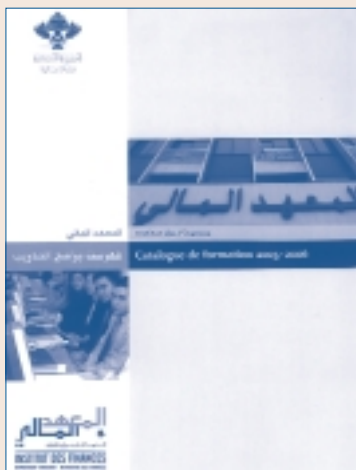
L'IDF met à la disposition des personnes intéressées un calendrier des activités locales de formation pour le premier semestre 2006, qui englobe une variété de programmes, de sessions et de séances d'échange en matière de taxes, comptabilité, droit, communication, langues et informatique.

Ces activités visent à promouvoir les unités récemment créées au ministère des Finances et à accompagner les nominations administratives et les nouveaux fonctionnaires. Elles cherchent aussi à assurer des opportunités de développement continu pour les fonctionnaires actuels, à améliorer l'ouverture et l'échange avec le secteur privé et à promouvoir les connaissances dans le domaine des taxes et des finances dans les différentes administrations et ministères.

Parmi les activités prochaines figure: un programme sur l'audit des compagnies d'assurance et sur les principes d'audit de la taxe sur le revenu, la loi du registre foncier, la loi des fonctionnaires, et la loi de la comptabilité commerciale; un programme intensif sera destiné aux contrôleurs adjoints à la direction des Douanes; une série de courtes séances sur la taxe, sur la valeur ajoutée, les droits du timbre fiscal, la taxe sur les revenus sera adressée aux agents administratifs et comptables des hôpitaux privés. ■

Nouveau programme de formation des contrôleurs concernant les compagnies d'assurance

L'IDF a mis en place un nouveau programme spécialisé sur les compagnies d'assurance dans le cadre de la coopération entre l'IDF et l'Institut supérieur des études d'assurance de l'Université St Joseph. Ce programme vise à approfondir la connaissance des agents du dispositif de contrôle, et des contrôleurs du département des grands contribuables pour ce qui est du secteur des assurances en matière de comptabilité et de finances. Le programme vise également à introduire aux agents les bilans financiers des compagnies d'assurance, à leur fournir les démarches à suivre dans l'analyse de ces faits, et à préparer les rapports sur leur situation financière et la manière d'effectuer leur audit fiscal. Ce programme doit commencer au début de l'année 2006 et est réparti sur 4 sessions: "Introduction au secteur des assurances", "Comptabilité des compagnies d'assurance", "Analyse des bilans financiers" et "Audit des compagnies d'assurance". ■



Renforcer la coopération libano-française

Le dernier trimestre de l'année 2005 a été fructueux en visites de délégations du ministère français des Finances (MINEFI) qui visaient à relancer les programmes de coopération entre le MINEFI et le ministère libanais des Finances (MDF). Pendant ces visites, des sessions sur l'évaluation des besoins des fonctionnaires ont été organisées pour les cadres intermédiaires, et ce en coopération avec l'Institut de la Gestion publique et du développement économique (IGPDE) du MINEFI. De même, le programme de coopération technique avec la direction générale de la comptabilité publique (DGCP) et la direction générale des impôts (DGI) a été relancé, ainsi que la coopération avec des experts français de l'agence française du développement de l'échange technologique et financier (ADETEF), qui ont soutenu l'Institut dans ses efforts pour mettre en place une vision stratégique.

Ateliers de travail pour "évaluer les besoins en formation et la formation"



Dans le cadre de la coopération entre l'IGPDE et l'IDF, Mme Tournyol Duclos, directrice de l'IGPDE, a animé un atelier de travail, le 8 et 9 décembre 2005, portant sur "l'évaluation de la formation et des besoins en formation". Cet atelier de travail a mis le point sur le rôle des cadres intermédiaires dans l'évaluation des besoins des fonctionnaires dans leur département et la manière d'appliquer la technique de l'entrevue orale. Il s'est de même arrêté sur les rôles que le directeur du département, le coordinateur de la formation et le fonctionnaire peuvent jouer avant et après la formation.

Par ailleurs, l'IDF a invité les fonctionnaires du ministère des Finances en charge des formations, ainsi que quelques coordinateurs de formation dans les administrations publiques à participer à cette session, en vue de répandre la connaissance et de faire aboutir les efforts déployés dans ce domaine, et afin de profiter au maximum de l'expérience française en la matière. ■

Coordination de la coopération technique à travers l'ADETEF



Dans le but de relancer le programme de coopération technique avec la DGCP, la DGI, le MDF et l'IDF ont accueilli deux délégations du MINEFI, et ceci du 3 au 6 octobre 2005, et du 28 au 30 novembre 2005, dans le cadre du programme de coopération technique entre les deux ministères. Ce programme a été préparé par l'ADETEF et l'IDF. Les délégations en question se sont réunies avec les responsables du MDF et de l'IDF et il a été décidé de poursuivre le plan mis en place antérieurement. Plusieurs nouveaux sujets introduits au programme de coopération technique pour 2006-2007 ont également été abordés. ■

Dix ans depuis la création de l'IDF: une occasion de mettre en place une vision stratégique

Après 9 ans de travail continu, l'IDF a enregistré de grandes avancées dans la réalisation des buts fixés, notamment en ce qui concerne le rôle de la formation et l'approfondissement des connaissances, et l'apprentissage en tant qu'outil d'amélioration des performances du ministère des Finances. En effet, l'ADETEF a chargé M. Benoit Chevauchez, contrôleur d'Etat, d'effectuer une étude sur la situation de l'IDF,



l'évaluation de son rôle, de ses performances et des relations de coopération qu'il a établi au fil des dernières années. Pendant cette étude qui s'est déroulée du 13 au 16 novembre 2005, M. Chevauchez a également eu pour tâche de mettre en place une vision stratégique pour les activités futures de l'IDF avec l'aide d'un expert libanais. Cette initiative a été entreprise afin de souligner la persévérance de l'IDF, la nécessité de promouvoir ses performances et son rôle en tant qu'institution locale et régionale.

La délégation a consulté les opinions d'experts, de fonctionnaires du MDF, des administrations publiques et de partenaires locaux et régionaux de l'institut. Les experts en déduiront leurs recommandations ultérieurement. ■

L'Institut des Finances fête 10 ans de coopération franco-libanaise administrative économique et financière au service de la modernisation du MDF

L'IdF fête fin septembre 2006 ses 10 ans d'activité.

Cet évènement sera célébré dans une manifestation spéciale qui viendra suite à une série de forums, de rencontres et d'activités organisés au courant de l'année 2006 sous le thème "10 ans de persévérance".



L'ambassadeur de France à l'IDF

Pendant la visite de la délégation française, l'IDF a accueilli le 16 novembre 2005 l'ambassadeur de France au Liban, M. Bernard Emié, en présence du ministre des Finances, Dr Jihad Azour. Cette visite confirme la coopération administrative entre la France et le Liban, notamment dans les domaines économiques et financiers, une coopération dont a résulté la création de l'IDF, aux termes d'un protocole signé entre les deux Etats en 1996. Au cours de sa visite M. Emié a prononcé un discours dont voici quelques extraits:

"Je suis très heureux d'être à vos côtés aujourd'hui dans les locaux de cet Institut des Finances qui après avoir été un projet phare du processus de reconstruction et de modernisation de l'administration libanaise est devenu un centre de formation et de communication du ministère des Finances dont la réputation de qualité et de dynamisme a largement franchi les frontières du Liban.

Je me réjouis d'autant plus de cette opportunité que l'Institut des Finances qui fêtera bientôt ses dix ans d'existence est un des exemples réussis de la coopération administrative franco-libanaise, sans oublier le soutien initial de la Commission Européenne à la montée en puissance de cet Institut.

Au fil des années, avec la formation de plusieurs milliers de stagiaires (plus de 3000 accueillis au total fin 2004), l'Institut des Finances constitue une vitrine de notre coopération bilatérale économique et financière fondée sur le suivi d'un programme d'échanges entre les directions du ministère français des Finances et les directions homologues du ministère des Finances libanais. Ce partenariat englobe plusieurs grands chantiers tels que, notamment la Comptabilité publique, la Fiscalité (notamment la mise en place de la TVA), les Douanes, le Contrôle d'Etat... Si les anniversaires sont souvent un moment privilégié pour faire un bilan du passé, ils sont aussi utiles pour réfléchir à l'avenir et à des inflexions stratégiques. A la veille de ses dix ans de fonctionnement, tout en réaffirmant sa mission première de développement et de l'amélioration des compétences des agents du ministère des Finances, il est sain et légitime que l'Institut soit à la recherche d'un second souffle...

Je suis sûr que ce nouveau défi sera relevé avec succès, grâce à la compétence et à la motivation permanente de son personnel, comme le montre le rayonnement régional de l'IDF (signature d'accords avec l'Institut de la Banque Mondiale pour son réseau GLDN- «Global Learning Distance Network», un accord avec l'Organisation Mondiale des Douanes -pour devenir un centre régional de formation OMD, un partenariat avec le METAC, centre d'assistance technique du FMI au niveau régional, etc.). Cette dimension régionale doit assurément être développée selon la vocation même du Liban, l'Institut devant bien se concentrer sur sa mission prioritaire de formation permanente des fonctionnaires de toutes les directions du ministère des Finances et des administrations économiques.

Il vous faudra donc définir les grands axes de la nouvelle stratégie qui se dessinera pour l'Institut des Finances pour les dix prochaines années. C'est là une grande et belle ambition pour assurer le développement et la pérennité de l'Institut. Vous pouvez compter sur notre aide dans cette grande ambition et sur le partenariat actif et volontariste de la coopération française."

La formation du formateur au ministère jordanien des Finances: une coopération libano-française

Pour la première fois, la coopération mutuelle entre l'ADETEF et l'IDF a abouti à l'organisation d'une session de formation relative aux techniques de formation. Cette session organisée par les équipes libanaise et française s'est déroulée au ministère des Finances jordanien à Amman entre le 4 et le 7 décembre 2005. Traitant du thème "La formation du formateur", la session s'est adressée à 12 hauts responsables du ministère des Finances jordanien. Mesdames Josianne Gerbel de l'ADETEF et Jinane Doueihy de l'IDF ont

dispensé la formation. La session ayant eu des échos positifs parmi les collègues jordaniens, une nouvelle session complètera cette première en janvier 2006 et traitera des "méthode de préparation d'un programme de formation". Il convient de mentionner que cette session de formation s'inscrit dans le cadre des démarches actuelles franco-jordaniennes pour la création d'un centre de formation propre au ministère jordanien des Finances, similaire à l'Institut des Finances. ■

L'OMD adopte Beyrouth (l'Institut des Finances) comme siège pour son centre de formation douanière pour la région MENA

La coopération en matière de formation douanière régionale entre le ministère des Finances (MDF) - le Haut conseil des Douanes (HCD) et l'organisation mondiale des Douanes (OMD) -bureau de la région MENA, qui remonte à 2003, vient de porter ses fruits. En effet, les deux parties, représentées respectivement par le ministre des Finances, Dr Jihad Azour, et le secrétaire générale de l'OMD, M. Michel Danet, ont signé, le 4 décembre 2005, un protocole de coopération selon laquelle l'OMD adopte Beyrouth (l'Institut des Finances) comme siège pour son centre de formation douanière pour la région MENA. La signature du protocole s'est inscrite dans le cadre de la 23ème réunion des directeurs généraux des Douanes de la région MENA, tenue à Beyrouth. Pour coordonner

leurs activités de formations, l'IDF et le HCD représentés respectivement par la directrice de l'Institut, Mme Lamia El-moubayed Bisat, et le directeur général de le HCD, M. Akram Chedid, ont de même signé une convention de coopération en matière de formation.



Les préparations...

La signature du protocole a été précédée de plusieurs initiatives prises par le HCD: des négociations avec l'OMD; la création d'une unité de formation douanière liée à la direction des Douanes libanaise chargée d'organiser des sessions de formations en coopération avec l'IDF et l'OMD, dont les dernières ont été tenues en novembre et décembre 2005.

Des chiffres résumant la coopération entre OMD et HCD (septembre 2003 – décembre 2005)

- Nombre de sessions: 24
- Thèmes traités: 19
- Participants arabes: 306
- Participants libanais: 299
- Journées de formation: 98
- Heures de formation: 500

La première session, animée par M. Hani El Hajj Chéhadé du département de recherche sur la formation des Douanes, s'est tenue du 14 au 18 novembre 2005; elle s'est penchée sur la question "du contrôle douanier et de la gestion des risques". 15 participants arabes et 11 participants libanais y ont pris part. S'éloignant des questions douanières, la deuxième session, tenue du 12 au 16 décembre, a traité des questions relatives au leadership et aux compétences administratives. M. Dani Daou, formateur en matière de gestion et de communication, a dirigé les différentes séances auxquelles ont participé 16 agents. ■

Visite du secrétaire général adjoint de l'OMD

Dans le cadre des négociations effectuées pour la signature d'un protocole de coopération entre le haut conseil des Douanes et l'OMD pour la création d'un centre de formation douanière à Beyrouth, le haut conseil et l'IDF ont accueilli le secrétaire général adjoint de l'OMD M. Kunio Mikuriya, et ce le mercredi 30 novembre 2005. Cette visite avait pour but de présenter l'expérience du ministère libanais des Finances en matière de formation et d'évaluer la formation douanière régionale organisée durant les dernières années.

Les comités paritaires de consultation: une coopération entre le MDF et le secteur privé

Le secteur privé rencontre actuellement des difficultés dans ses contacts avec le ministère des Finances et se plaint de l'insuffisance des informations fournies, de la complexité des mesures administratives, du retard des formalités et des lois compliquées. Ces facteurs agrandissent de plus en plus l'écart avec le ministère des Finances. Ainsi, ce dernier a consacré la deuxième moitié de l'année 2005 à essayer de rapprocher les deux parties, convaincu que le secteur privé est le partenaire essentiel à la construction d'une économie nationale.

Le ministère des Finances discute avec les instances économiques...

Le ministère des Finances a organisé le 14 septembre 2005 la première réunion des comités paritaires de consultation avec les instances économiques, mentionnée dans le numéro dernier.

Les comités ont poursuivi leurs réunions et en ont tenu 4 autres dont la dernière date du 30 novembre. Ces réunions se sont penchées sur les questions relatives à la Taxe sur la valeur ajoutée, l'Impôt sur le revenu et le nouveau projet de loi de la faillite. Le but était d'exposer les problèmes et de présenter des suggestions pour les résoudre.



Les comités sont formés de représentants du ministère des Finances et des instances économiques suivantes

- Association des banques du Liban
- Rassemblement des dirigeants et chefs d'entreprises libanais
- Association des sociétés d'assurance au Liban
- Association des commerçants de Beyrouth
- Association des industriels libanais
- Syndicat des hôtels
- Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture du Liban
- Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture de Beyrouth, Tripoli, Liban Sud et Zahleh
- Syndicat des entrepreneurs des travaux publics et de construction
- Chambre de commerce franco-arabe
- Chambre de commerce libano-américaine
- Syndicat des entrepreneurs des travaux publics et des bâtiments
- Syndicat des importateurs de produits alimentaires et de boissons

À la fin de ces réunions, les comités ont rencontré le ministre des Finances Dr Jihad Azour, et les responsables du ministère, afin d'exposer les propositions et de prendre des décisions relatives aux thèmes discutés.

Le ministère des Finances élargit la série de comités paritaires de consultation pour inclure les syndicats des professions libérales

Après le succès qu'ont eu les réunions des comités paritaires de consultation avec les instances économiques, le ministère des Finances a adopté la même approche avec les syndicats des professions libérales qui ont eux aussi des difficultés avec le MDF. En effet, le ministère a tenu une réunion préparatoire afin de lancer le programme de coopération et d'interaction entre les deux parties, et ce le 28 octobre 2005 en



présence du ministre des Finances, de membres des syndicats et des personnes concernées des différents secteurs productifs et professionnels. Ces réunions visent également à soumettre des propositions pour résoudre les problèmes et les sujets en suspens avec le MDF, à faciliter les mesures administratives et les formalités entre les professions libérales d'une part et l'administration financière et douanière de l'autre, et à avancer des propositions pour stimuler et faciliter leur travail.

Le ministère poursuivra ces réunions en 2006 avec la ferme conviction que bâtir un ministère moderne doit se baser sur la participation des secteurs concernés dans la modernisation de cette administration en mettant le citoyen -individu ou société- dans le vif des préoccupations du MDF, en améliorant la qualité du service offert aux citoyens et en rendant l'administration plus efficace et plus interactive. ■

Du nouveau au bureau régional du Mont Liban

Un changement évident s'est opéré dans les différents départements du bureau régional du MDF au Mont Liban (Baabda), suite aux nouvelles mesures appliquées qui ont organisé le travail des fonctionnaires et ont redonné confiance aux relations avec les citoyens.

Dans le passé, le contrôleur avait plusieurs tâches à la fois: il était en charge des procédures rapides, archivait les dossiers et examinait ceux présentés. Actuellement, il existe une équipe spécialisée qui aide

les citoyens dans la préparation de leur dossier, une autre équipe qui reçoit les dossiers envoyés par les citoyens et leur donne un reçu mentionnant la date de la réception du dossier final. L'étude du dossier se limite à un nombre de fonctionnaires rassemblés dans un centre spécialement conçu à cet effet. Le principe essentiel dans l'amélioration des services s'est basé sur la "répartition des tâches" et la "séparation des pouvoirs des fonctionnaires".

De même, ces mesures prises ont été accompagnées d'une rénovation des équipements qui n'étaient pas disponibles auparavant. Dans le passé, chaque trois contrôleurs avaient accès à un seul ordinateur, alors qu'actuellement, chaque contrôleur jouit de son propre ordinateur. Grâce à l'IDF, 95% des fonctionnaires maîtrisent les différents logiciels informatiques.

En conclusion, malgré la complexité du code des impôts qui empêche de remédier de manière radicale aux problèmes et malgré le manque d'espace et de fonctionnaires engendrant la concentration des tâches, les citoyens sont unanimes quant au bon cours des procédures au bureau régional de Baabda. ■



Comment améliorer le service aux contribuables?

Le ministère des Finances a chargé la compagnie "Info Pro" de préparer une étude portant sur la qualité des services avancés aux contribuables et aux citoyens par les départements de la direction générale des Finances et celle du Cadastre et du Registre foncier. Cette étude vise à consulter l'avis du public quant aux procédures de travail du MDF. Ainsi, ce dernier sera en mesure d'améliorer ses capacités à répondre aux demandes du public, comprendre ses attentes et ses besoins. De même, il aura la possibilité d'améliorer sa relation avec le public en améliorant la qualité des services offerts, et d'inviter tous ses fonctionnaires à prendre en considération les besoins du citoyen. Ceci permettra au ministère de mettre en place des stratégies et des méthodes de travail dans le but d'améliorer la qualité des services.

L'étude comprend deux étapes:

Première étape: elle inclut une série d'entrevues approfondies avec les directeurs des départements qui traitent directement avec le public. Cette étape vise à déterminer les services offerts par le ministère, à étudier les problèmes internes et externes rencontrés, et de définir les exigences du public et le genre de plaintes fréquentes.

Deuxième étape: elle inclut un sondage effectué sur un échantillon de citoyens et d'institutions, et se base dans son acheminement sur les déductions tirées de la première étape. Elle analyse également les données suivantes:

- Le degré de satisfaction ou de mécontentement quant aux services fournis par chaque département.
- Les raisons de la satisfaction ou du mécontentement
- La satisfaction ou le mécontentement selon des critères précis (clarté dans la manière de fournir les informations, la période d'attente jusqu'à l'accomplissement de la formalité, l'efficacité et la rapidité de la réponse aux demandes, la façon d'accueillir et l'attention accordée, ainsi que d'autres éléments).

A la fin de ces deux étapes, "Info Pro" proposera une stratégie comprenant les mécanismes nécessaires pour l'amélioration des services offerts aux contribuables. Cette proposition sera soumise au ministre des Finances et aux grands responsables du MDF pour proposer des modifications et approuver la version finale de la stratégie. Ensuite, le ministère entamera l'étape d'application selon les priorités des contribuables et des citoyens. ■



Le ministre des Finances rencontre la jeunesse universitaire

Le ministre des Finances Dr Jihad Azour a tenu deux réunions avec la jeunesse universitaire, la première à la Faculté des Sciences Economiques de l'Université Américaine de Beyrouth (AUB) le 10 novembre, et l'autre à la Faculté des Sciences Economiques de l'Université Saint Joseph (USJ) le 25 novembre. Les

deux rencontres avaient pour thème "la réforme fiscale et économique: les horizons de l'avenir?" et avaient pour but de promouvoir le dialogue avec cette tranche de citoyens, et ce dans le cadre des activités de communication que le ministère cherche à améliorer actuellement. ■

Une délégation pakistanaise à l'Institut des Finances et au ministère des Finances

L'IDF a accueilli le mardi 15 novembre 2005 une délégation composée de hauts responsables du ministère des Finances, des Douanes et de représentants du Pakistan. Cette visite avait pour but de s'informer sur le travail de l'IDF et du ministère des Finances afin d'établir une relation de coopération continue, d'avoir accès à l'expérience libanaise en formation interne et en communication, de créer des réseaux avec les institutions locales et avec l'étranger, et d'examiner les éléments de la réussite et les défis. De même, cette visite a inclus des discussions concernant les plans de travail et la façon de déterminer les besoins en matière de formation; elle s'est terminée par une

visite sur le terrain à la direction de la Taxe sur la valeur ajoutée. ■



Secteur privé et secteur public... à la gestion conjointe des services publics



Un exposé au sujet de "la participation du secteur privé et du secteur public à la gestion des services publics" a été présenté à l'IDF par M. Hassan

Koreitem, président du conseil administratif du Port de Beyrouth, et ce le 8 décembre 2005. Etaient présents: le ministre des Travaux publics et du

Transport, M. Mohamad Safadi, le représentant de l'Agence américaine du Développement international, M. Raouf Youssef, et la directrice d'AMIDEAST - Liban, Mme Barbara Batlouni, ainsi qu'un nombre de personnes concernées du secteur public.

L'exposé était le résultat d'une session à laquelle M. Koreitem avait assisté à l'Université de Harvard pendant le mois de juillet 2005 dans le cadre du programme de formation financé par l'Agence américaine du développement international- USAID, et dirigé par AMIDEAST-Liban. ■

L'année 2005 en quelques chiffres

- Le Liban a occupé la première place en matière de liberté économique dans la région arabe, selon l'Institut "Fraser" responsable de l'évaluation des libertés économiques, qui a effectué une étude englobant 16 pays de la région MENA. Cette étude s'est basée sur 38 indices répartis sur les 5 catégories suivantes: taille du gouvernement, structure juridique et protection de la propriété intellectuelle, possibilités de financement disponible de la part de sources crédibles, liberté de commerce international, législation relatives aux crédits, au travail et aux affaires. Le Sultanat d'Oman a occupé la seconde place alors que la 3ème place a été attribuée au Koweït.

Evaluation de la liberté économique au Liban selon les indices suivants

Indices	Rang	Score
Taille du gouvernement	1	9.1
législation relatives aux crédits, au travail et aux affaires	3	7.6
Financement disponible de la part de sources crédibles	4	9.6
Liberté de commerce international	6	8.0
structure juridique et protection de la propriété intellectuelle	13	6.1

- Le Liban a également occupé la première place en matière de liberté politique dans la région MENA, selon les indices des libertés politiques recueillis par "l'Unité de recherches de la revue Economist (Economist Intelligence Unit) qui a évalué la situation dans 20 états de la région MENA. L'Unité a par ailleurs démontré que le Liban figurera dans les prochaines années parmi les Etats les plus avancés et les plus libres.
- Un déficit de 26% a été enregistré dans les dépenses publiques des derniers 11 mois de l'année 2005, comparé à un déficit de 28.9% de la même période de l'année passée. Les dépenses du budget et du trésor ont atteint 9.19.6 milliards livres libanaises, alors que les recettes se sont élevées à 6.800.4 L.L. pendant les derniers 11 mois de l'année 2005, engendrant un déficit de 2.390.2 L.L.

- La dette publique a enregistré 37.7 milliards de dollars américains à la fin d'octobre 2005, observant une augmentation de 5.2% pendant les 10 premiers mois de l'année. Le montant de la dette externe a augmenté de 3.1% depuis décembre 2004 pour atteindre les 18.94 milliards USD, alors que le total de la dette locale a augmenté de 3.1% pour devenir 18.8 milliards USD.
- Les sommes perçues de l'impôt sur les propriétés bâties ont haussé de 2.6% pendant les 10 premiers mois de l'année 2005 pour atteindre 247 milliards L.L. Ces sommes étaient de 240.72 milliards L.L. pendant la même période de l'année passée.
- L'Unité de Recherches de la revue Economist" a prévu une croissance du PIB libanais de 3.2% pour l'année 2006 et une baisse de 8% du déficit relatif au PIB.

Participation particulière du ministère des Finances au Salon du Livre



Les activités de la Bibliothèque des Finances se sont distinguées par la continuité et la persévérance au cours de l'année

2005. La Bibliothèque a participé aux salons périodiques du livre avec une touche d'innovation pour répondre le mieux possible aux exigences des citoyens. La Bibliothèque a exposé au salon du livre français qui s'est déroulé du 11 au 20 novembre 2005, avec la

coopération de la Bibliothèque publique "Assabil" et du ministère de la Culture.

De même, le ministère des Finances a participé au salon du livre arabe du 9 au 25 décembre 2005. Un aperçu des projets de réforme en cours était présenté sur "Power Point". Quelques 20,000 guides du citoyen sur les questions financières et fiscales ont été distribués; de même les citoyens ont pu avoir accès aux rapports périodiques du ministère, aux publications de la direction de la TVA, et aux informations concernant l'Institut des Finances. ■

La Bibliothèque des Finances, à la mémoire de Bassel Fuleihan

En reconnaissance à sa contribution dans la création de la Bibliothèque des Finances en décembre 1997, et en reconnaissance à son patriotisme et son dévouement qui l'ont mené jusqu'au martyr, le ministère des Finances a nommé son centre de documentation en mémoire

du martyr Bassel Fuleihan, sur une initiative du ministre des Finances Dr. Jihad Azour. Désormais, la Bibliothèque porte le nom de "Bibliothèque Bassel Fuleihan de l'Economie et des Finances" conformément à une décision du Conseil des ministres numéro 47 du 29/9/2005. ■

Bassel Fuleihan en quelques lignes...

Né à Ain Zhalta en septembre 1963, Bassel Fuleihan a épousé Yasma Msallem en 1998. Ils eurent de cette union deux enfants, Rania et Rayan. Connu pour son sourire qui ne le quittait pas et ses hautes qualités humaines et professionnelles. Il eut un apport important pour le pays au cours de sa carrière comme conseiller au ministre des Finances et comme ministre de l'Economie et du Commerce, après une longue expérience dans les organisations internationales et dans l'enseignement universitaire.

Rentré de Genève à Beyrouth le 13 février 2005, Bassel Fuleihan pour participer aux consultations parlementaires pour la loi électorale. Le lendemain, il tombait victime dans l'attentat à la voiture piégée perpétré contre l'ancien Premier Ministre Rafic Hariri, qu'il aurait accompagné dans la vie et dans la mort.

Il succomba à ses profondes brûlures après avoir lutté contre la mort à Paris pendant plus de deux longs mois, le 18 avril 2005.